

PROCES-VERBAL DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC
DU JEUDI 4 MAI 2017

L'An deux mil dix-sept, le 4 mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Jacques EDARD, le Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 27/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 18 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 15

Présents : Mmes Dumontheil, Coureaud, Branco, Payet, Harscoët, Lignier, Foucher, Selves, MM. Edard, Jaubleau, Chaulet, Charrier, M. Pelletan

Absents : Mme Dupont qui donne pouvoir à Mme Dumontheil, M. Meynard qui donne pouvoir à M. Chaulet, M. Legrel, M. Jean-Joseph et M. Faget.

Secrétaire : Mme Foucher

Adoption à l'unanimité du compte-rendu du Conseil du 6 avril 2017

1- Avis sur le projet du Syndicat Intercommunal de la Saye, du Galostre et du Lary de mettre en place un plan pluriannuel de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary sur 26 communes

Une enquête publique interdépartementale de 37 jours est prescrite du lundi 24 avril 2017 au mardi 30 mai 2017 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur le projet de plan pluriannuel de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary (travaux sur les cours d'eau et les berges) sur 26 communes.

Conformément à la réglementation, l'avis du Conseil municipal sur ce plan pluriannuel de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary doit être recueilli.

M. Edard souligne le travail important du SI de la Saye, du Galostre et du Lary. M. Chaulet précise que les barrages vont être supprimés, les arbres tombés seront coupés mais non-dessouchés pour maintenir les berges. M. Edard ajoute que ces rivières souffrent car elles sont difficiles à entretenir même si la Saye est classée en zone Natura 2000.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De donner un avis favorable sur ce plan pluriannuel de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary sur 26 communes par le SI de la Saye, du Galostre et du Lary

2. Présentation de l'Agence technique départementale et proposition d'adhésion à « Gironde Ressources »

Face aux désengagements de l'Etat en terme d'ingénierie publique (DDTM) et aux procédures administratives toujours plus complexes, le Département de la Gironde a créé par délibération en date du 14 décembre 2016 adoptée à l'unanimité, une agence technique départementale « Gironde Ressources ».

Dans le cadre de la réalisation de leur projet d'aménagement, les collectivités adhérentes pourront s'appuyer sur les agents de Gironde Ressources pour être accompagnés dans leur réflexion. Les agents de Gironde Ressources assureront la coordination entre les différents partenaires et l'interface avec les différentes directions du Département concernés par le projet.

Il est demandé au Conseil municipal d'adhérer à Gironde Ressources et autoriser à voter sur l'approbation des statuts, du budget et du montant de la participation le 24 mai 2017 à l'occasion de la Foire internationale de Bordeaux.

M. Jaubleau précise que cette agence a vocation à remplacer l'ingénierie de l'Etat (ex-DDE puis DDTM), mais n'exonère pas la commune de recourir à des maîtres d'œuvre pour la réalisation des projets. M. Edard indique que la commune peut demander conseil à l'AMF/AMG, au CDG33, à la CCLNG, à la Sous-préfecture ou à la DGFIP. qui sont à notre disposition. La commune n'est donc pas démunie en Conseil.

Après avoir ouï l'exposé de M. le Maire de Cavignac, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De ne pas adhérer pour le moment à Gironde Ressources, en l'attente de renseignements pris auprès des élus du Conseil communautaire de la CCLNG, en particulier sur le coût de l'adhésion.

3. Plan de formation mutualisé de Haute Gironde

La loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités locales d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel. Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire de la Haute Gironde. A l'issue de cet accompagnement, les collectivités du territoire, dont la commune de Cavignac, ont décidé de pérenniser cet outil.

Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire de la Haute Gironde.

Le règlement de formation de la commune de Cavignac élaboré en 2010 est à renouveler.

Il est précisé que les jours de formation peuvent représentés jusqu'à 60 jours sur une année pour les agents. Il existe des difficultés de disponibilité pour les agents de l'école, depuis l'instauration des cours le mercredi matin.

Le Conseil municipal, après avis du Comité technique émis en dernier lieu le 26 avril 2017 adopte à l'unanimité:

- le plan de formation mutualisé
- le renouvellement du règlement de formation de la commune de Cavignac

4. Projet de réalisation d'un livre d'anecdotes et de témoignages « De mémoire de Cavignacais »

La commission Vie Locale propose la réalisation d'un livre d'anecdotes et de témoignages « de mémoire de Cavignacais » par la journaliste-biographe Anne-Claire PAROLA. La sortie de cet ouvrage est prévue pour la 3^{ème} édition du Salon du Livre, dont la journée de rencontre avec les auteurs a été arrêtée par la Commission Vie locale au dimanche 11 mars 2018. Le devis pour 20 heures d'entretien et 30 heures de retranscription est de 2 500€ HT avec réévaluation éventuelle en fonction des retours terrain. Le coût de l'édition de cet ouvrage est en cours d'estimation.

Il est demandé au Conseil de valider ce projet de la commission Vie Locale qui s'inscrit dans le cadre des dépenses pour la préparation Salon du Livre 2018.

Et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider la réalisation d'un livre d'anecdotes et de témoignages « de mémoire de Cavignacais » par la journaliste-biographe Anne-Claire PAROLA
- D'inscrire la dépense aux Budgets communaux 2017 et 2018

Questions diverses :

- Planning de permanences du 2^{ème} tour de la Présidentielle
- Rappel cérémonie du 8 mai
- Legs de M. Courpon : stand-by mais des acquéreurs se sont manifestés pour l'immeuble de Bordeaux et un négociant est intéressé pour l'achat du stock de vin.
- Réunion de la commission Urbanisme, le mardi 9 mai à 17h30
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

Le Secrétaire de Séance
Séverine FOUCHER

Le Maire de Cavignac,
Jean-Jacques EDARD